

**MAIRIE
DE
L'AIGLE

(DB)**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTION POUR LA
REALISATION D'UN
TERRAIN
MULTISPORTS
ET D'UN VTT PARC**

**AUTORISATION
DONNEE AU
MAIRE POUR LE
DEPOT DU DOSSIER**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNÉHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

Dans la perspective d'améliorer le cadre de vie des habitants et de développer la pratique du VTT (Vélo Tout Terrain), la Municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes travaillent sur un projet de réalisation d'un terrain multisports et d'un VTT parc. L'installation de cet équipement est prévue sur un terrain propriété de la Ville de L'AIGLE, rue Jean-Baptiste Biot, près du Bois des Sapinettes. Ce projet est mené en partenariat avec le Vélo Club Aiglon, Caf risl'adventure, le collège Molière et le Lycée Napoléon

Sur le terrain multisports pourront être pratiqués non seulement le football, le handball et le basketball, mais aussi le tennis, le volley ou le badminton.

Les modules VTT favoriseront la découverte et l'approche technique de cette activité sportive.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **12 AVR. 2010**

Publié

Ces deux équipements permettront :

- d'offrir un espace sportif sécurisé en particulier aux adhérents du Centre d'Animation Sociale de L'AIGLE (CASA), aux clubs sportifs, aux enfants de l'école maternelle de La Ribambelle et à la population,
- de développer du lien entre les habitants du quartier (parents, jeunes et adolescents),
- de redynamiser le quartier de la Madeleine comptant 1200 habitants,
- et de développer la pratique de VTT inexistante à L'AIGLE.

12 AVR. 2010

Le Maire,

Thierry PINOT



Le plan de financement pourrait s'établir ainsi :

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Taux d'intervention (sur HT)	Montant HT
Terrassement	14 476 €	CNDS	40 %	20 686,40 €
Terrain multisports	30 277 €	Conseil Général	14,50 %	7 500 €
Aménagement VTT	6 936,02 €	Ville de L'AIGLE autofinancem ent		33 665,96 €
TOTAL HT	51 716,02 €			
TVA	10 136,36 €			
TOTAL TTC	61 852,36 €	TOTAL		61 852,36 €

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- **AUTORISE** le maire à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil National de Développement du Sport (CNDS) et du Conseil Général,

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus établi,

- **DIT** que l'inscription budgétaire sera faite au budget général de la Ville de L'AIGLE.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

OBJET :
**AFFECTATION DU
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2009**
BUDGET GENERAL

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

L'approbation du Compte Administratif fait état d'un excédent s'élevant à 328 869,62 € que Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit :

- au Compte R 1068 excédent de fonctionnement capitalisé 328 869,62 €.

Cette affectation en section d'investissement permettrait de :

- de financer le déficit d'investissement avec la prise en compte des restes à réaliser à savoir 31 359,14 €,
- d'augmenter le financement par fonds propres des investissements 2010 (montant 297 510,48€).

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur l'affectation des résultats 2009 ci-dessus mentionnés.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : 2 AVR. 2010

Publié

le : 2 AVR. 2010

Le Maire,

Thierry PINOT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT



**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

L'approbation du Compte Administratif fait état d'un excédent de fonctionnement 2009 à hauteur de 24 316.13 € que Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit :

- Compte R 002 Excédent antérieur reporté 12 300,00 €
- Compte R 1068 Affectation en réserve 12 016,13 €

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur l'affectation 2009 ci-dessus mentionnée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,



Le Maire,

Thierry PINOT

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

OBJET :

**AFFECTATION DU
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2009**

**BUDGET ANNEXE
EAU**

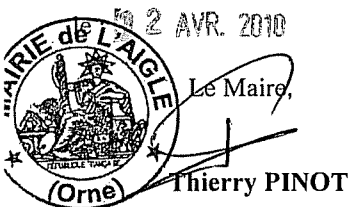
M

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 2 AVR. 2010

Publié



**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Compte Administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement 2009 à hauteur de 67 250,44 € que Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit :

- Compte R 002 Report à nouveau Section de fonctionnement 67 250,44 €.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur l'affectation 2009 ci-dessus mentionnée.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

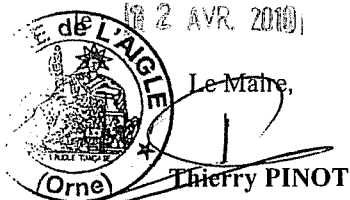
le : 2 AVR. 2010

Publié

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Thierry PINOT



M

**MAIRIE
DE
L'AIGLE

(DB)**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNÉHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

OBJET :

**FIXATION DES TAUX
DES TROIS TAXES
DIRECTES LOCALES**

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

Parmi les recettes les plus importantes du budget communal figure le produit des taxes directes locales applicable aux ménages par le biais de la Taxe d'Habitation, du Foncier Bâti et du Foncier Non Bâti.

Ce produit est calculé à partir de bases d'imposition définies chaque année par l'Administration des Services Fiscaux. A titre d'exemple, plus il y a de constructions dans une ville, plus les bases de la taxe d'habitation augmentent.

Il appartient chaque année au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition concernant ces trois taxes.

Pour le budget 2009, notre Service des Finances a calculé qu'il serait nécessaire d'obtenir un produit attendu de 3 030 838 € pour permettre l'équilibre budgétaire.


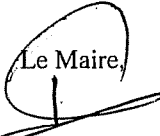
Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : 2 AVR. 2010

Publié

le : 2 AVR. 2010

 Le Maire,

Thierry PINOT

Dans cette hypothèse les taux seraient alors maintenus au même niveau que pour l'année 2009, soit :

	base d'imposition 2010	taux 2010	fiscalité votée 2010		Pour mémoire base d'imposition définitives 2009	taux 2009
taxe d'habitation	7 981 000,00	11,33%	904 247,00		7 723 808,00	11,33%
foncier bâti	7 529 000,00	27,65%	2 081 769,00		7 360 699,00	27,65%
Foncier non bâti	97 800,00	45,83%	44 822,00		97 970,00	45,83%
			3 030 838,00			

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur la fixation des taux des trois taxes tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,



Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 24

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNÉHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

Dans le cadre du vote du Budget Primitif, Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'octroi d'une subvention de fonctionnement aux associations dont la liste est annexée à la présente.

Les crédits seraient ouverts à l'imputation 020 6574 «subvention aux organismes de droit privé»,

- service 103 pour les associations sportives
- service 120 pour les associations à caractère culturel
- service 992 pour les associations de quartiers
- service 200 pour les associations à caractère scolaire
- service 107 pour les associations diverses.

Avant qu'il ne soit procédé au vote, Madame Chantal LESAVETIER, M. Frédéric PROVOTELLE et Madame Marie-Chantal GAGEZ déclarent ne pas en prendre part, les intéressés appartenant à certaines associations.

Le Conseil Municipal,
Par 24 voix POUR,

SE PRONONCE favorablement sur l'octroi d'une subvention de fonctionnement aux associations listées en annexe.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

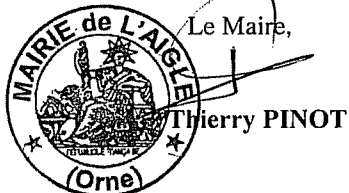
le : 2 AVR. 2010

Publié

le : 2 AVR. 2010

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT





**Vote des subventions aux associations
Budget primitif 2010**

I) Les associations sportives

CAT	DENOMINATION	Propositions 2010 Euro
	AERO CLUB APAM	516,00
	AERO CLUB APAM	1 525,00
	ARCHERS JUDO	3 000,00
	BCPOA	3 414,00
	BOXING CLUB AIGLON	500,00
	CAA BADMINTON	1 500,00
	Tournoi des Aigles	
	GYM L'AIGLE	6 050,00
	CAA HANDBALL	9 451,00
A	CAA RUGBY	26 416,00
S	CAF RISE AVENTURE - KAYAK	1 524,00
S	CAA VOLLEY	360,00
	CLUB EDUCATION CANINE	600,00
	FOOTBALL CLUB PAYS AIGLON	25 095,00
S	COLLEGE DOLTO ASS. SPORTIVE	800,00
P	COLLEGE MOLIERE ASS. SPORTIVE	1 296,00
O	CYCLO TOURISME SPORTIF AIGLON	360,00
R	EAA ATHLETISME (ENTENTE AUBE AIGLONNE)	5 800,00
T	EVADO	500,00
I	FULL CONTACT	1 524,00
V	KARATE	3 618,00
E	LUTTE	580,00
S	PETANQUE AIGLONNE	800,00
	RADIOMODELISME	305,00
	TENNIS CLUB	7 686,00
	TENNIS DE TABLE	1 750,00
	TWIRLING BATON	1 800,00
	ULM AIGLON	534,00
	Vélo Club Aiglon	7 214,00
	Course Ville de L'AIGLE	
	UNION DES CYCLO TOURISTES AIGLONS	300,00
	TOTAL	114 818,00

II) les associations culturelles

CAT	DENOMINATION	Propositions 2010
	ALICE	2 500,00
c	ALLEGRO	1 500,00
u	CERCLE PHILATELIQUE	456,00
j	Culture et Patrimoine en Pays d'Ouche	1 900,00
i	Subvention exceptionnelle	
i	subvention exceptionnelle association filmoscopie	500,00
u	M.J.C	56 000,00
r	UNIVERSITE INTER AGES	2 700,00
e	THE FUCKING FESTIVAL TEUF	2 000,00
	TOTAL	67 556,00



**VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
ET ORGANISMES PRIVES**

	Emis 2010
<u>Vote des subventions aux associations</u>	323 112,00
<u>Subvention Convention financière cinéma L'AIGLON</u>	15 312,00
<u>Subvention pour participation PACT ARIM</u>	0,00
<u>Subvention PASS FONCIER</u>	13 000,00
<u>Participations aux écoles privées OGEC</u>	51 145,00
<u>Subventions exceptionnelles</u>	8 888,00
Subventions aux associations inscrites au BP	411 457,00

III) Les associations scolaires

CAT	DENOMINATION	Propositions 2010
S C O L A I R	COLLEGE MOLIERE SEJOUR LINGUIST.	855,00
	COLLEGE DOLTO SEJOUR LINGUISTIQUE	285,00
	COLLEGE FOCH SL	285,00
	ECOLE V. HUGO NEIGE ET DECOUVERTE	4 600,00
	ST JEAN CLASSES DE DECOUVERTE	1 000,00
	TOTEEM	14 000,00
TOTAL		21 025,00

CAT	DENOMINATION	Propositions 2010
d i v e r s	PROTECTION ANIMALE CANTON L'AIGLE	136,00
	COM. ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS	820,00
	COMITE DES ANCIENS MARINS	108,00
	ACPG	110,00
	COMITE DE JUMELAGE ALLEMAND	5 060,00
	COMITE DE JUMELAGE SUISSE	2 670,00
	Anniversaire jumelage Suisse	0,00
	AMIS AIGLONS RETRAITES	376,00
	ARBRE DE NOEL	0,00
	TOTAL	9 280,00

V) Les associations de quartier

CAT	DENOMINATION	Propositions 2010
Q U A R T I E R	UNICITES	46 535,00
	CASA	63 898,00
	CASA travaux d'intérêt public	
TOTAL		110 433,00

TOTAL GENERAL ASSOCIATIONS	323 112,00
-----------------------------------	-------------------



V. B.
L'AIGLE, le 15 Mars 2010

(Signature)

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

Nombre de Conseillers :
en exercice : **28**
présents : **24**
votants : **27**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNÉHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

OBJET :

**VIREMENT DU BUDGET
FOIRES ET MARCHES
VERS LE BUDGET
« 4 JOURS DE L'AIGLE »**

**AUTORISATION
DEMANDEE AU
CONSEIL MUNICIPAL**

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

La Ville de L'AIGLE a délégué l'exploitation des marchés publics d'approvisionnement et autres occupations commerciales du domaine public. Le délégataire, la Société Nouveaux Marchés de France en l'occurrence, perçoit les droits d'occupation dans le cadre du marché du mardi mais également les droits dus par les forains dans le cadre de la fête foraine des 4 Jours de L'AIGLE.

En contrepartie, la société Nouveaux Marchés de France verse à la Ville une redevance qui alimente le budget Foires et Marchés. Dans la mesure où la principale fête foraine est directement liée à la manifestation des 4 Jours de L'AIGLE, un reversement correspondant à la quote-part des recettes perçues par le délégataire pour la fête foraine pourrait être affecté du Budget Foires et Marchés vers le Budget 4 Jours. La traduction comptable de cette affectation se traduirait par un reversement à hauteur de 14 000 €. (Récupération de l'exercice 2009 et inscription pour l'exercice 2010).



Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : **2 AVR. 2010**

Publié

le : **2 AVR. 2010**

 Le Maire,

Thierry PINOT

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à ordonnancer un reversement du Budget FOIRES ET MARCHES vers le Budget 4 JOURS, et ce, à hauteur de **14 000 €** ;

DIT que les crédits seront inscrits à l'article 658 - Reversement vers autres budgets.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,



Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

Considérant le décret pris en application de la loi en date du 12 avril 2000 relative aux relations des usagers avec leurs Administrations, il est stipulé à l'article 1 dudit décret que soit élaborée une convention entre toute collectivité locale et les associations dès lors que l'aide financière octroyée par les premières aux secondes dépasse 15 000 €.

L'octroi d'une subvention de fonctionnement peut être l'occasion pour définir des axes d'intervention communs entre la ville et les associations. Une politique de partenariat visant à développer la pratique et doit faire l'objet d'une convention. Cette dernière définira également les critères d'éligibilité de la subvention de fonctionnement ainsi que les aides indirectes dont bénéficient les clubs et associations. (Locaux, personnel...)

Sont concernés prioritairement :

- le CAA Rugby
- le Football Club du Pays Aiglon
- la Maison des Jeunes et de la Culture
- le CASA (Centre d'Animation Sociale de L'AIGLE)
- le Centre Social UNICITES
- l'OGEC (Organisme de Gestion des Etablissements sous Contrat).

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

OBJET :
CONVENTION AVEC
LES ASSOCIATIONS


Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : 2 AVR. 2010

Publié

le : 2 AVR. 2010

Le Maire,

Thierry PINOT



Afin de se mettre en conformité avec la loi,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de subvention
établies.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,



Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE

(DB)**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNÉHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

La Ville de L'AIGLE prévoit en 2010, l'acquisition d'instruments pour l'école municipale de musique. Il s'agit cette année d'acquérir deux pianos numériques et deux cors d'harmonie.

Dans la mesure où une priorité est ouverte tant au niveau du Conseil Général qu'au niveau du Conseil Régional, pour l'attribution d'une subvention, un dossier récapitulatif le parc des instruments de l'école de musique, ses objectifs poursuivis a été mis au point pour solliciter une subvention,

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTION POUR
L'ACQUISITION
D'INSTRUMENTS DE
MUSIQUE -**

**AUTORISATION
DONNEE AU MAIRE
POUR LE DEPOT DU
DOSSIER**

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 2 AVR. 2010

Publié

2 AVR. 2010
Le Maire,

Thierry PINOT



il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à :

- **SOLLICITER** auprès du **Conseil Général** et du **Conseil Régional** l'obtention d'une subvention à hauteur de 50 % HT du montant de cette acquisition,
- **VALIDER** le **plan de financement** ci-après établi,
- **INSCRIRE** la **dépense** au budget au compte 2188

DEPENSES	Coût HT	RECETTES	Taux d'intervention	Coût HT
acquisition d'instruments	4 180,60	Subvention		
		Département	30 %	1 254 €
		subvention Région	40 %	1 672 €
		Autofinancement		2 074 €
TOTAL HT	4 180,60			
TOTAL TTC	5000,00	TOTAL TTC		5 000,00

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

RATIFIE le rapport ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,



Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

OBJET :

**DEFINITION D'UN
TARIF D'OCCUPATION
DE LA VOIRIE
PUBLIQUE**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la création d'un tarif d'occupation de la voirie publique en dehors de la gestion effectuée par la société Nouveaux Marchés de France. En vertu du contrat dont elle est titulaire, la société Nouveaux Marchés de France a pour but de gérer les emplacements du domaine public lors des marchés d'approvisionnement, des fêtes foraines. Il est observé en amont de ces fêtes foraines, une arrivée des forains qui s'effectue de plus en plus tôt et perturbe la circulation intra L'AIGLE.

Une solution dissuasive pour contrôler et mieux gérer ces occupations serait de leur imposer une tarification. Dans ce cadre, il convient de voter un tarif d'occupation du domaine public qui s'élèverait à **100 € par jour**.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 2 AVR. 2010

Publié

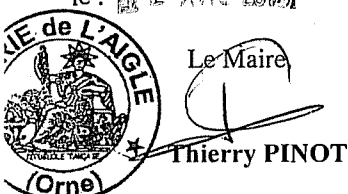
le : 2 AVR. 2010

Le Conseil Municipal,

Par 25 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mme PROSARPIO et
Mme GAGEZ),

FIXE un tarif à 100 € par jour d'occupation du domaine public, en
dehors de la période accordée par le Maire,

DIT que le système de perception se fera sous forme de régie ou par
l'émission d'une facture accompagnée d'un titre de recettes.



**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

OBJET :

**AUTORISATION
DONNEE AU MAIRE
POUR LE DEPOT D'UN
DOSSIER DE
SUBVENTIONS POUR
L'ACQUISITION DE
MATERIEL
INFORMATIQUE
MEDIATHEQUE LES
TANNEURS**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNÉHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

La bibliothèque de L'AIGLE a lancé son programme d'informatisation de ses collections en 2004. Cette étape constituait le 1^{er} pas pour la migration vers le nouvel équipement Médiathèque Les Tanneurs. Pour ce faire, il a fallu investir dans l'acquisition de matériel informatique mais aussi de logiciels spécifiques. Un marché avait été signé en juillet 2004 pour un montant de 27 154,51 € TTC.

Du fait de l'évolution technologique du logiciel et de la vétusté du matériel informatique, il a été proposé son renouvellement dans le cadre du budget investissements 2010.

Le devis établi s'élève à 12 796,86 € HT. Il comporte :

- la migration du logiciel vers une version disposant de fonctionnalités plus intéressantes
- le renouvellement du serveur
- le renouvellement de 4 postes professionnels, du portable et d'une imprimante.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 2 AVR. 2010

Publié



Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement :

- sur l'opération décrite ci-dessus,
- sur le plan de financement ci-dessous établi,
- sur le dépôt d'un dossier de subvention auprès des services :
 - du Conseil Général de l'Orne
 - et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

DEPENSES	Coût HT	RECETTES	Taux d'intervention	Coût HT
Renouvellement du matériel informatique				
Migration du logiciel DECALOG				
MEDIATHEQUE LES TANNEURS	12 796,86	Subvention Département	61 %	8 000,00 €
		subvention DRAC	25 %	3 199,22€
		Autofinancement		4105,83 €
TOTAL HT	2 539,01			
TOTAL TTC	15 305,04	TOTAL TTC		15 305,04

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,



Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Pays d'Auge-Pays d'Ouche Orne, par délibération du 24 Février 2010, a sollicité son adhésion au Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Orne (S.D.C.E.O.).

Le Comité du S.D.C.E.O, par délibération en date du 3 Mars 2010, a accepté cette adhésion sous réserve de l'accord de ses collectivités adhérentes conformément à l'article L 5211 - 18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose notamment que les organes délibérants des collectivités membres doivent obligatoirement être consultés en cas de nouvelle adhésion.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

SE PRONOCE favorablement pour l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Pays d'Auge-Pays d'Ouche Orne au Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Orne.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

OBJET :

**SYNDICAT
DEPARTEMENTAL DES
COLLECTIVITES
ELECTRIFIEES DE
L'ORNE -**

**DEMANDE
D'ADHESION DU
SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ELECTRIFICATION
DU PAYS D'AUGE -
PAYS D'OUCHÉ ORNE**

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 2 AVR. 2010

Publié

le : 2 AVR. 2010

Le Maire,

Thierry PINOT



Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix,
le : **Mercredi 31 MARS**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2010

PRESENTS : M. Thierry PINOT, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Mireille NOGUET, M. Frédéric PROVOTELLE, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, M. Franck ESTEBAN, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Christian TAUPIN, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRÉNEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

Absents ou excusés : M. Philippe SARTHOUT qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à M. PERROTTE, Mlle Souad EL MANAA qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC.

Monsieur PROVOTELLE a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Compte Administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement 2009 à hauteur de 85 393,85 € que Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit :

- au compte R 1068 Affectation en réserves 85 393,85 €

Cette affectation en section d'investissement permettrait de :

- de financer le déficit d'investissement avec la prise en compte des restes à réaliser à savoir 19 427,88 €
- d'augmenter le financement par fonds propres des investissements 2010 (montant 65 965,97 €)

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur l'affectation 2009 ci-dessus mentionnée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

Nombre de Conseillers :
en exercice : 28
présents : 24
votants : 27

OBJET :

**AFFECTATION DU
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2009**

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 12 AVR. 2010

Publié

le : 12 AVR. 2010

